

Regard

sur

Repentigny

ville.repentigny.qc.ca



Repentigny
S'épanouir

Finaliste Prix international de Guangzhou pour l'innovation urbaine
Édition 2018
Une ville pour tous

Grands prix Santé et sécurité du travail (Innovation)
CNESST
Édition 2018
SPE

Prix Excellence
Société des musées du Québec
Édition 2018
Été Poitras

Prix Initiative porteuse d'un soutien aux familles
CAMF - Édition 2018
Carrefour informationnel et social

Prix Octas Ville et organisme parapublic
Réseau ACTION TI
Édition 2018
Créalab

Plume d'or
ACMQ
Édition 2018
Campagne de promotion Été Poitras

Espace culturel de Repentigny

Pelletée de terre officielle du Théâtre Alphonse-Desjardins

C'est en présence du député de L'Assomption et premier ministre du Québec, M. François Legault, que Mme Chantal Deschamps, mairesse de Repentigny, a donné le 5 avril dernier le coup d'envoi officiel des travaux de construction du Théâtre Alphonse-Desjardins (TAD).

La traditionnelle pelletée de terre s'est tenue en présence de nombreux invités de marque, dont Mme Nathalie Roy, députée de Montarville, ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Langue française, et M. Alain Raïche, directeur général de la Caisse Desjardins Pierre-Le Gardeur, partenaire majeur du projet.



▲ Le premier ministre François Legault a pris la parole.

« C'est un rêve qui se réalise, car nous attendions depuis longtemps la construction de ce théâtre. Ce rêve, ce n'est pas seulement de voir s'ériger ce magnifique bâtiment, c'est aussi de savoir que, pour les années à venir, les Repentignois et les Repentignaises, mais aussi tous les visiteurs, auront accès à une offre attrayante, accessible et complète », a dit Mme Deschamps.

Spectacles

Le Théâtre Alphonse-Desjardins (TAD), nommé en hommage au fondateur du Mouvement Desjardins, ainsi que son parvis viendront compléter l'Espace culturel de Repentigny au même titre que le Centre d'art Diane-Dufresne et les jardins d'art public. Son inauguration est prévue pour l'automne 2020.

À configuration variable, le TAD pourra accueillir de 275 à 400 spectateurs et permettra d'accéder à une programmation culturelle exceptionnelle dans toutes les disciplines des arts de la scène. Le parvis, agora citoyenne aux multiples facettes, sera investi, l'été venu, de spectacles extérieurs et de toutes autres manifestations susceptibles de donner vie à ce lieu de rassemblement.

Ce projet est rendu possible grâce à un important investissement de 6,2 M\$, assumée à parts égales par les deux paliers de gouvernement dans le cadre du Programme Fonds des petites collectivités, ainsi qu'à une contribution de la communauté d'affaires de Repentigny de près de 2 M\$.

La programmation du TAD s'inscrira en complémentarité avec l'offre régionale puisqu'elle sera élaborée par deux diffuseurs



▲ Alain Raïche, directeur général de la Caisse Desjardins Pierre-Le Gardeur, Chantal Deschamps, mairesse de Repentigny et préfète de la MRC de L'Assomption, François Legault, député de L'Assomption et premier ministre du Québec, et Nathalie Roy, députée de Montarville et ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Langue française, accompagnés de donateurs, des diffuseurs et de nombreux dignitaires.

reconnus par le Conseil des arts et des lettres du Québec et implantés dans la région : la Corporation Hector-Charland et l'Aramusique.

Le TAD sera érigé selon le concept architectural de la firme Les architectes fabg et par l'entreprise de construction L'Archevêque & Rivest.

États financiers consolidés 2018

Réduction majeure de l'endettement total net de 40M\$ en six ans

L'administration Deschamps a présenté de nouveau un bilan financier fort positif marqué par une réduction de l'endettement total net à long terme de 13,2 M\$ au cours de la dernière année seulement. C'est l'image d'une saine gestion budgétaire qui se dégage ainsi des états financiers consolidés de l'exercice 2018, audités par la firme Amyot, Gélinas, société de comptables professionnels agréés, et émis sans réserve, déposés le 9 avril dernier en séance ordinaire du conseil municipal.

La mairesse, Mme Chantal Deschamps, a renchéri sur ces bonnes nouvelles en annonçant que la Ville a conclu 2018 avec un excédent de fonctionnement consolidé de 5,5 M\$ par rapport à un budget consolidé de 154 M\$. Cet excédent provient entre autres :

- Des revenus sur les droits de mutation en hausse pour 2018 puisque le marché de la vente a été très actif tant pour les secteurs résidentiel que commercial;
- Des revenus provenant de subventions de divers programmes en infrastructure;

- Des revenus pour des services rendus, émissions de permis et revenus d'intérêts;
- De la gestion rigoureuse des dépenses.

« Ces excellents résultats témoignent également de la rigueur avec laquelle nos équipes administratives et politiques travaillent au quotidien », a précisé Mme Deschamps.

Une diminution majeure de l'endettement

Depuis les six dernières années, l'endettement total net de la Ville et de ses organismes contrôlés a diminué de 40 M\$ pour atteindre 236,2 M\$.

« Cela nous laisse donc la marge de manœuvre nécessaire pour réaliser nos grands projets d'infrastructure annoncés dans le budget 2019, et ce, au bénéfice de nos citoyennes et de nos citoyens », a ajouté la mairesse.

Investir au profit des générations futures

En matière d'immobilisations, la mairesse a rappelé le déploiement du Programme des grands chantiers de 65 M\$



réparti sur quatre ans. Amorcée en 2017, la première phase de ce vaste programme d'infrastructures a permis la réalisation de nombreux travaux de réfection pour lesquels la municipalité s'est assurée d'obtenir sa juste part d'aide financière gouvernementale. Elle poursuivra sur cette lancée au cours des prochaines années, et ce, afin d'offrir aux Repentignois et aux Repentignaises une qualité de vie optimale et à juste coût.

« Mes collègues du conseil municipal et moi-même sommes extrêmement fiers de ces résultats qui attestent encore une fois de l'efficacité de nos mesures de rationalisation. Nos efforts portent leurs fruits et cela profite à l'ensemble de notre collectivité », a conclu Mme Deschamps.



Inscrivez-vous au hop.repentigny.info pour recevoir des avis sur les collectes spéciales par texto et courriel.

Inscrivez-vous



Suivez-nous sur





Le début d'une grande aventure

Le 5 avril dernier, nous avons célébré par une pelletée de terre officielle le début des travaux de construction du Théâtre Alphonse-Desjardins. À cette occasion, nous avons pu profiter de la présence de nombreux dignitaires dont le député de L'Assomption et premier ministre du Québec ainsi de la ministre de la Culture et des Communications. Les travailleurs du chantier sont ceux qui portent les casques et les pelles, mais nombreux sont les artisans de ce projet. Depuis les premiers balbutiements de ce rêve, jusqu'aux annonces de plus en plus concrètes, c'est toute une collectivité qui a œuvré à la construction de ce théâtre. Celui-ci n'aurait pu voir le jour sans le financement des deux paliers de gouvernement, ni sans la contribution essentielle de la communauté d'affaires repentinoise et le travail constant de nombreux collaborateurs. Tous sont persuadés, comme je le suis, de l'impact positif de la culture sur la vie des Repentinoises et des Repentinois, mais aussi comme moteur de notre économie et fer de lance de notre offre touristique.

Nous avons rêvé d'une salle de spectacle et d'un Espace culturel. Un projet consensuel et positif! Et aujourd'hui, notre vision de placer la culture au cœur de la ville se concrétise. Cette mise en chantier est à la fois l'aboutissement d'un long processus et le début d'une grande aventure!

Notre Ville Repensée

Dans un autre ordre d'idée, je suis aussi très fière de l'adhésion de notre Ville à la Stratégie d'action jeunesse du Secrétariat à la jeunesse du Québec. Nous sommes encore plus à l'écoute des jeunes. Par cette démarche, nous désirons les sonder sur leurs besoins et intérêts sur une variété de sujets qui touchent le champ d'action municipal. Plus encore, suite à cet exercice, une stratégie qui comprendra des mesures pensées par les jeunes et pour les jeunes, sera élaborée. De beaux projets, comme celui de notre Skate-Plaza, ou encore de notre Créalab ont justement vu le jour grâce à leur contribution. Je lance donc cette invitation à la jeunesse du territoire, âgée de 15 à 29 ans à se faire entendre des instances municipales et ainsi, devenir de véritables leaders dans leur milieu en alimentant nos réflexions lors de la planification des différents projets de notre Ville.

La mairesse

Chantal Deschamps, Ph. D.

Chantal Deschamps
 @CD_Repentigny

Agenda culturel

Bibliothèque Robert-Lussier

ATELIERS DE LA SÉRIE NUMÉRIQUE

Recherche sur le Web avec Google : 24 avril, 14 h
Nouveau - Initiation à l'iPad : 29 avril, 18 h 30
Nouveau - Initiation à l'iPad 2 : 6 mai, 18 h 30
Nouveau - Initiation à l'iPad 3 : 13 mai, 18 h 30

RENCONTRES D'AUTEURS(E)S

Daniel Lessard : 28 avril, 14 h
David Goudreault : 16 mai, 19 h
Marie Delvaux : 19 mai, 14 h

CONFÉRENCES

Edith Ouellet (Nutritonic), *Les faits alternatifs en nutrition* : 25 avril, 19 h
Michel Nadeau, *La santé auditive* : 14 mai, 19 h
Centre d'art Diane-Dufresne
5@7 Découvertes Jazz avec Alain Bédard et Simon Legault : 24 avril, 17 h
Dimanche créatif, *Texture vertigineuse! Linogravure* : 28 avril, 10 h et 14 h
Spectacle au Studio D, Daran (chanson) : 3 mai, 20 h
Sortie culturelle avec Robert Bernier : 12 mai, 10 h
Atelier de sculpture : 25 mai, 14 h

Nouvelle exposition au Centre d'art Diane-Dufresne

Ellipses, trois artistes d'une même famille

Le Centre d'art Diane-Dufresne (CADD) présente du 25 avril 2019 au 2 juin *Ellipses*, une exposition des artistes Jordi Bonet, Huguette Bouchard-Bonet et Laurent Bonet, sous le commissariat de Robert Bernier.

Ellipses se veut un témoignage-hommage dédié à une grande famille d'artistes d'ici dont les racines catalanes sont toujours bien vivantes, les Bonet. Cette exposition souhaite souligner l'incalculable apport de Jordi Bonet, l'un des artistes les plus importants de notre modernité, d'Huguette Bouchard-Bonet, céramiste exceptionnelle et de leur fils Laurent, un créateur multidisciplinaire aux mille facettes.



© Succession Jordi Bonet / SOCAN (2019)



© Christian Hébert



© Huguette Bouchard-Bonet / SOCAN (2019)

Une famille d'artistes

Jordi Bonet (1932-1979) était un peintre, un muraliste, un céramiste et un sculpteur, dont la vision et l'esprit d'invention ont profondément marqué l'art au Québec entre les années 1960 et 1970. Décédé prématurément à l'âge de 47 ans, sa vie trop brève lui a tout de même permis de créer plus de 200 œuvres publiques monumentales en Amérique du Nord et au-delà.

Huguette Bouchard-Bonet (1933) est une artiste céramiste de grands talents. Son approche explore un univers empreint d'onirisme et de beauté.

Laurent Bonet (1958) est un artiste multidisciplinaire. De son père, il a développé un fort intérêt pour les matériaux qu'il explore de manière inventive et créative. De sa mère, il a gardé un vif intérêt pour le symbolisme et la mise en scène de l'onirisme. Il en résulte un corpus d'œuvres unique dont l'objet est la quête identitaire de l'être.

Évènements en lien avec l'exposition

- **VISITE EN DEUX TEMPS** : Visitez *Ellipses* au CADD en compagnie du commissaire de l'exposition Robert Bernier, avant de découvrir un ensemble d'œuvres réalisées par Jordi Bonet pour l'église du Précieux-Sang de Repentigny qui célèbre cette année le 50^e anniversaire de sa construction. Mardi 21 mai 2019 de 10 h à 12 h 30
Membre : 15 \$ // non-membre : 20 \$
Inscription requise. Places limitées.
- **DIMANCHES CRÉATIFS** : Atelier de sculpture. Initiez-vous au modelage de l'argile en compagnie de l'artiste François Lauzier. Samedi 25 mai 2019 de 14 h à 16 h
Membre : 10 \$ // non-membre : 15 \$
Inscription requise. Places limitées.

Saison des passionnés

Des expositions à ne pas manquer

Le Studio D du Centre d'art Diane-Dufresne (CADD) présente les œuvres des élèves d'écoles d'art et de groupes sociocommunitaires de Lanaudière. Une occasion unique de découvrir les talents artistiques amateurs et professionnels de la région.

Peinture en éveil : 26 au 28 avril

École de peinture Gabrielle Fortin : 18 au 19 mai

Exposition du Club photo de Repentigny : 23 au 26 mai

Exposition de l'Association des personnes handicapées physiques Rive-Nord : 1^{er} au 2 juin



Club de lecture de Repentigny

Une salle de discussions littéraires est maintenant disponible pour les membres

Le lancement du Club de lecture de Repentigny, le 24 janvier dernier, a suscité un bel enthousiasme chez les citoyens. Depuis, une trentaine de trousseaux pour emporter ont été empruntés, et la variété des trousseaux choisis démontre que l'éventail des thématiques proposées correspond à leurs intérêts. L'engouement des abonnés a donc donné lieu à l'identification d'une salle spécifiquement mise à leur disposition à la bibliothèque Robert-Lussier; ils peuvent désormais la réserver afin d'y tenir leurs rencontres de discussions littéraires avec les membres de leur propre club, en communiquant avec le bureau des bibliothécaires de référence au 450 470-3001, poste 3428 ou à sallebibliotheque@ville.repentigny.qc.ca.

Rappelons que les amoureux de lecture peuvent également participer à des échanges enrichissants grâce au groupe Facebook du club. Pour plus de détails, visitez le ville.repentigny.qc.ca/bibliotheques, section Programmes.

Petite enfance

Le Festival Petits bonheurs est de retour

Le rendez-vous culturel des 0 à 6 ans revient du 4 au 11 mai pour une nouvelle édition. De nombreux spectacles, ateliers et activités sont organisés à Repentigny et à L'Assomption. Consultez la programmation ci-dessous pour connaître tous les événements près de chez vous et visitez le ville.repentigny.qc.ca pour vous inscrire aux activités.

Spectacles

MAPA

4 mai, 11 h (35 minutes)
Centre d'art Diane-Dufresne
Théâtre des petites âmes
2 à 6 ans
9 \$



© Amélie Frederick



© Le Medialab

LE CYGNE

5 mai, 15 h (30 minutes)
Centre communautaire de L'Assomption
Théâtre de Deux Mains
2 à 5 ans
9 \$

AU BOUT DU CONTE

6 mai, 10 h 20 et 13 h 30 (50 minutes)
Théâtre Hector-Charland
MiniMalices
4 à 10 ans
9 \$

LE TRÉSOR DU BUTTEREAU

10 mai, 10 h et 11 h (35 minutes)
Centre communautaire de L'Assomption
Théâtre de Deux Mains
À partir de 3 ans
9 \$

Ateliers et activités

EXPOSITION : ELLIPSES

Du 4 au 11 mai, durant les heures d'ouverture
Mardi au vendredi // 13 h à 17 h
Samedi et dimanche // 10 h à 17 h
Centre d'art Diane-Dufresne
Pour tous
Gratuit



CONTE MUSICAL – LES TROIS PETITS COCHONS

4 mai, 9 h 30 et 10 h 30 (60 minutes)
Centre communautaire de L'Assomption
2 à 4 ans
Gratuit

EN CHANSONS AVEC MONSIEUR N'IMPORTE QUOI!

4 mai, 13 h (45 minutes)
Bibliothèque Christian-Roy
4 à 7 ans
Gratuit

DEBOUT, LA NATURE!

5 mai, 10 h et 14 h (45 minutes)
Centre d'art Diane-Dufresne
2 à 6 ans
5 \$ par enfant (gratuit pour l'adulte accompagnateur)

CINÉDOUDOU

5 mai, 14 h (60 minutes)
Bibliothèque Robert-Lussier
Pour tous
Gratuit

NID D'OISEAU

7 mai, 10 h et 14 h (45 minutes)
Centre d'art Diane-Dufresne
1 à 6 ans
5 \$ par enfant (gratuit pour l'adulte accompagnateur)

L'HEURE DU CONTE SELON LA TRADITION JAPONAISE

8 mai, 18 h 45 (60 minutes)
Bibliothèque Christian-Roy
4 à 6 ans
Gratuit

DANS MON BALUCHON

8, 9 et 11 mai, 9 h 30 à 11 h (90 minutes)
Centre d'art Diane-Dufresne
Théâtre Advienne Que Pourra
3 à 6 ans
7 \$ par enfant (gratuit pour l'adulte accompagnateur)

MATINÉE MAMAN-BRICO

9 mai, 10 h (60 minutes)
Centre Re-Naissance
0 à 2 ans
Gratuit

CONTES ET PELUCHES

10 mai, 9 h 30 (30 minutes)
Bibliothèque Edmond-Archambault
0 à 18 mois
Gratuit (présence obligatoire d'un adulte accompagnateur)

BÉBÉ-HARPE

10 mai, 9 h à 9 h 30 (18 mois à 36 mois)
10 mai, 10 h à 10 h 30 (3 à 6 ans) (30 minutes)
Centre d'art Diane-Dufresne
5 \$ par enfant (gratuit pour l'adulte accompagnateur)

CINÉ PÉDAGO ET ATELIER ARTISTIQUE

10 mai, 13 h 30 (90 minutes)
Bibliothèque Christian-Roy
Festival International du Film pour Enfants de Montréal
5 ans et plus
Gratuit

ATELIER DE DANSE PARENT-ENFANT

11 mai, 9 h (45 minutes)
Centre communautaire de L'Assomption
École de danse Énigme
3 à 6 ans
Gratuit



ATELIER D'ÉVEIL MUSICAL

11 mai, 10 h 30 (45 minutes)
Maison de la culture de L'Assomption
Harmonie son
4 à 6 ans
Gratuit

petitsbonheurs.ca



© Joannie Houle, 2018

© Joannie Houle, 2018

Stratégie d'action jeunesse

Un comité consultatif pour repenser Repentigny

La Ville adhère à la Stratégie d'action jeunesse du Secrétariat à la jeunesse du Québec. Par cette démarche, elle désire mettre en place un mécanisme de consultation, sous la forme d'un comité composé de jeunes citoyennes et citoyens, qui lui permettra de mieux connaître les besoins et intérêts des Repentignois et des Repentignaises âgés entre 15 et 29 ans dans le champ d'action municipal.

« En 2015, la Ville a procédé à une vaste consultation publique qui a mené à la actualisation de sa Politique de la famille et des aînés et a ouvert un dialogue avec les adolescents et les jeunes adultes sur le territoire. En participant à la Stratégie d'action jeunesse, nous désirons approfondir nos échanges avec les 15-29 ans afin de mieux cerner leurs attentes. Suite à cet exercice, une stratégie, qui comprendra des mesures pour les jeunes, sera élaborée », explique Mme Chantal Deschamps, mairesse.

Ce comité, nommé Repen Repensé par les jeunes qui le composent, aura le mandat de représenter les jeunes du territoire auprès des instances municipales et de participer aux recommandations qui alimenteront les réflexions lors de la planification des différents projets municipaux. À la suite de cette analyse, des mesures jeunesse seront entreprises.

Un sondage pour, par et avec les jeunes

Dans cette optique, une vaste consultation citoyenne sera menée par les membres du comité durant les mois d'avril et de mai. Cette dernière prendra la forme d'un sondage en ligne portant sur l'offre de loisirs (sportive et culturelle), le transport et les programmes environnementaux à Repentigny.

Dans le cadre de cette démarche, les membres du comité se rendront dans divers lieux publics fréquentés par le groupe d'âge visé ainsi que dans les écoles secondaires de la ville. Les citoyens sont également invités à donner leur opinion en se rendant à l'adresse bit.ly/RepenRepensé.



▲ Le comité consultatif, notamment composé de jeunes Repentignois et Repentignaises, a rencontré la mairesse Chantal Deschamps et Josée Mailhot, conseillère municipale et présidente de la commission Famille et aînés, loisirs et vie communautaire, lors d'une rencontre de travail le 25 mars dernier.

Le printemps, ça se fête en famille

Pour une quatrième année, Repentigny amorcera les festivités de la Semaine québécoise des familles avec sa grande Fête des familles. Le samedi 11 mai, de 10 h à 16 h, petits et grands sont invités à se rendre au parc Frédéric-Coiteux pour célébrer le retour de la belle température et prendre l'air dans une atmosphère des plus festives!

Bingo musical, amuseurs publics, spectacle interactif de percussions, activités de bricolage, jeux gonflables et bien d'autres surprises attendent les participants.

Une semaine complète d'activités

La Semaine québécoise des familles est un événement annuel de promotion et de valorisation de la famille. Cette année, elle se déroule du 11 au 19 mai. Entourée de nombreux partenaires des secteurs communautaire, sportif et culturel, la Ville propose à ses citoyennes et à ses citoyens de célébrer la famille par le biais de nombreuses activités gratuites qui sauront plaire à toutes et à tous.

Visitez la programmation complète au ville.repentigny.qc.ca.

Célébrons le bon voisinage

La Ville invite toutes les Repentignaises et tous les Repentignois à participer à la Fête des voisins, le 9 juin prochain, en organisant une activité festive et en y invitant ses voisins.

« L'endroit où l'on grandit détermine une partie de notre identité, alors que l'endroit où l'on vit à l'âge adulte a une influence directe sur notre bien-être. La Fête des voisins est le prétexte parfait pour apprendre à mieux connaître les gens qui vivent à proximité de nous, tisser des liens et échanger sur sa vie de quartier », explique Mme Josée Mailhot, présidente de la commission Famille et aînés, loisirs et vie communautaire.

La Fête des voisins peut prendre différentes formes : barbecue, 5 à 7, concours de desserts, buffet ou toute autre activité qui

vous permettra de rencontrer et d'échanger avec les familles de votre voisinage! Chacun organise l'événement qui lui plaît selon ses préférences et celles des gens qui composent son quartier.

Afin de vous aider dans la promotion de votre événement, la Ville vous invite à vous procurer un sac, disponible au comptoir des Loisirs de l'hôtel de ville, contenant cinq affiches, 10 ballons et 15 cartons.

Des suggestions d'activités et des affiches téléchargeables sont disponibles au fetedesvoisins.qc.ca.

Notez qu'aucune fermeture de rue ne sera autorisée et qu'aucun prêt de matériel n'est prévu dans le cadre de cet événement.

Inscrivez votre fête dès maintenant sur le site Web de l'événement!



Samedi 11 mai
10 h à 16 h
Parc Frédéric-Coiteux

Activités gratuites

Bingo musical
10 h à 16 h
Présenté par La Maison de la famille La Parenthèse

Amuseurs publics
Par Dragonne Tambour
10 h 30, 12 h et 13 h

Spectacle interactif de percussions
Par Baratanga
11 h et 13 h 30

Maquillage, bricolage, jeux gonflables et plus encore!

Fête des familles

APPORTEZ VOTRE PIQUE-NIQUE

350 ans d'histoire à raconter

Plus que quelques jours pour partager vos photos et vos souvenirs

Pour son 350^e anniversaire, qui sera célébré en 2020, la Ville racontera son histoire par le biais d'un site Web patrimonial. Pour en faire une référence historique incontournable, elle invite les citoyens à participer au projet. Elle tient à rappeler qu'ils ont jusqu'à la fin avril pour partager photos, histoires et anecdotes à propos de leur municipalité, ainsi que pour participer à un sondage d'intérêt.

Comment procéder?

Vous pouvez transmettre vos photos par le biais d'un formulaire en ligne en indiquant, si possible, toutes les informations qui s'y rattachent (activité, date, lieu, gens sur la photo, auteur(e) de la photo, histoire ou anecdote, s'il y a lieu).

Si vous ne pouvez envoyer le tout par voie numérique, rendez-vous au Centre d'art Diane-Dufresne **les 25 et 26 avril, de 13 h à 17 h, et le 27 avril, de 10 h à 17 h**, où des bénévoles pourront numériser vos photos et collecter les renseignements nécessaires (max. de 10 photos par personne).

Sondage d'intérêt

La Ville a également élaboré un sondage qui est aussi disponible en ligne, afin de connaître les intérêts des citoyens à l'égard des différentes thématiques qui seront abordées et d'obtenir leurs suggestions.

Pour accéder au formulaire et au sondage, visitez le ville.repentigny.qc.ca/350e.

Des questions? Composez le 450 470-3001, poste 3424.



Travaux routiers

Un important chantier s'amorce sur la rue Notre-Dame

À compter du 6 mai prochain, des travaux de réfection des infrastructures seront réalisés sur la rue Notre-Dame, entre le boulevard Notre-Dame-des-Champs et la rue Bédard. En plus d'améliorer la qualité de vie des résidents et des commerçants de ce secteur, cette revitalisation urbaine permettra de mettre aux normes les infrastructures et, par la même occasion, d'embellir l'entrée de la ville.

Les travaux comprennent le remplacement de l'égout sanitaire, la construction d'un égout pluvial et des branchements de service jusqu'à la limite de l'emprise, la construction de trottoirs, la reconstruction de la fondation de rue et du pavage ainsi que l'enfouissement des utilités publiques aériennes existantes (Hydro-Québec, Bell, Vidéotron et Telus).

Le projet, évalué à près de 8 M\$, bénéficie d'une aide financière de plus de 1 M\$ en provenance du Programme d'enfouissement des réseaux câblés de distribution d'Hydro-Québec.

Des travaux de rajeunissement nécessaires

La rue Notre-Dame a été construite dans les années 1960. Certaines infrastructures ont atteint leur durée de vie et ont maintenant besoin d'être remplacées. C'est dans cette optique

que la Ville a entrepris, en 2013, la réfection complète de cette artère. Afin de profiter au maximum des différentes subventions gouvernementales pour la mise aux normes des infrastructures et dans le souci d'une saine gestion financière, les travaux sont réalisés par tronçon et échelonnés sur plusieurs années. La revitalisation complète de la rue Notre-Dame est prévue pour l'année 2025.

La Ville compte profiter de ces travaux et de la subvention d'Hydro-Québec pour revampé le paysage urbain à l'entrée de la ville, à la sortie du pont Le Gardeur. Les nouveaux aménagements comprendront, notamment, un passage piétonnier stylisé, la plantation de différents types d'arbres et de graminées, l'ajout de mobilier urbain ainsi que la modernisation de l'éclairage de rue.

Échéancier des travaux

Le chantier s'échelonnera sur une période approximative de 20 semaines. L'échéancier prévoit un retour à la normale de la circulation pour la rentrée des classes en septembre.

Les travaux n'affecteront en rien l'accessibilité aux commerces à proximité ou dans l'aire des travaux. La circulation locale sera d'ailleurs possible pour accéder aux commerces situés dans la zone touchée. Ces derniers seront donc ouverts selon leur horaire habituel.

Une page Web pour rester informés

Les Repentignois et les Repentignaises seront invités à suivre l'évolution des travaux sur le site Internet de la Ville à compter du 1^{er} mai. Les internautes y trouveront une foule d'informations utiles concernant les plans de circulation pour les automobilistes, les différentes étapes du chantier, les techniques innovantes utilisées dans le cadre des travaux et plus encore.

◀ Le paysage urbain, situé à la sortie du pont Le Gardeur, sera revampé.



Le Grand défi Pierre Lavoie de passage à Repentigny

Le 12 mai prochain, plus de 5 500 jeunes prendront part à la Course du Grand défi Pierre Lavoie. En 48 heures, ils parcourront 270 kilomètres, soit la distance qui sépare Québec et Montréal.

Cette course à relais a pour objectif d'implanter de saines habitudes de vie chez les étudiants des établissements d'enseignement secondaire, collégial et universitaire à travers le Québec. Accompagnés d'un convoi de 145 autobus voyageurs, les coureurs emprunteront la route 138 (rue Notre-Dame) pour se rendre à Montréal. Ils seront à Repentigny le 12 mai vers 13 h.

Venez encourager les jeunes des écoles secondaires l'Horizon et l'Envolée, fiers représentants de la Ville de Repentigny, dans le cadre de cet événement!

Prenez note qu'il y aura un ralentissement de la circulation sur la rue Notre-Dame, en direction ouest, entre 13 h et 16 h 30. Aucune rue ne sera fermée, mais la signalisation sera ponctuellement altérée, selon le déplacement du convoi.



LA COURSE DU GRAND DÉFI PIERRE LAVOIE passera sur la route 138 dans votre secteur, le 12 mai en après-midi



Taxation

Échéance du deuxième versement le 23 mai

La Ville rappelle aux contribuables que l'échéance pour le deuxième versement des taxes municipales est le jeudi 23 mai.

Les comptes de taxes municipales sont toujours payables en trois versements. Les dates d'échéance pour les deux prochains paiements ont été fixées aux jeudis 23 mai et 22 août 2019.

Comment acquitter son compte de taxes

À partir du site Internet de votre institution financière

Les institutions financières suivantes offrent le paiement par Internet : Banque CIBC, Banque de Montréal, Banque Scotia, Banque TD Canada Trust, Banque Laurentienne, Banque Nationale, Banque Royale et Caisses populaires Desjardins. Afin d'éviter des intérêts ou des pénalités, prévoyez cinq jours ouvrables avant la date d'échéance indiquée sur votre compte de taxes pour que votre paiement soit acheminé à la Ville de Repentigny.

Au comptoir ou au guichet automatique de la plupart des institutions financières

Si vous payez au comptoir ou au guichet automatique d'une institution financière, veuillez également prévoir cinq jours ouvrables pour que le paiement soit acheminé à la Ville.

Par la poste

Les paiements expédiés par la poste peuvent être faits par chèques personnels, chèques certifiés, mandats postaux ou mandats bancaires. Les chèques et les mandats doivent être libellés à l'ordre de « Ville de Repentigny ». Assurez-vous d'inscrire le numéro de matricule qui apparaît sur votre compte de taxes au dos de votre chèque ou de votre mandat.

Au comptoir du Service des taxes

Les paiements au comptoir du Service des taxes de l'hôtel de ville de Repentigny, situé au 435, boulevard Iberville, peuvent être faits en argent comptant, par carte débit, par chèque personnel ou par chèque certifié.

Heures d'ouverture prolongées

Pour simplifier le paiement du deuxième versement, le comptoir du Service des taxes de l'hôtel de ville de Repentigny prolonge ses heures d'ouverture les mardi 21, mercredi 22 et jeudi 23 mai 2019, de 8 h 30 à 18 h (sans interruption, incluant l'heure du dîner).

Renseignements : 450 470-TAXE (8293) ou ville.repentigny.qc.ca

Café avec un policier de retour

Une nouvelle édition de **Café avec un policier** du Service de police se tiendra le mardi 14 mai de 7 h à 9 h à la gare de train située au 55, boulevard Lacombe.

Après le succès des rencontres des dernières années, le Service de police recommence ses rendez-vous conviviaux avec les citoyennes et les citoyens. Les rencontres **Café avec un policier** sont gratuites et aucune inscription n'est requise. Il suffit de se présenter pendant la tranche horaire proposée et au lieu indiqué.

Le but premier de cette initiative est de créer une proximité avec la population, de démystifier le métier de policier et de briser l'isolement dans la communauté.

Origine américaine

Le programme **Café avec un policier** existe depuis longtemps aux États-Unis. Il a été adopté au Québec il y a quelques années, d'abord par des services de police, puis par la Sûreté du Québec.

Visitez régulièrement le ville.repentigny.qc.ca ainsi que nos réseaux sociaux afin de rester informés des prochains événements.

Lors du dernier rendez-vous de Café avec un policier en décembre dernier aux Galeries Rive Nord. ▶



C'est le temps des aubaines

La prochaine fin de semaine de vente-débarras se tiendra les 8 et 9 juin prochain, de 9 h à 21 h. Rappelons que ce type d'activité est permis uniquement les deuxièmes fins de semaine des mois de juin et de septembre.

Pour inscrire votre adresse sur la liste diffusée dans le journal Hebdo Rive Nord et sur la carte Web, envoyez-nous vos coordonnées par l'un des deux moyens suivants **au plus tard le 29 mai** :

- Par courriel à ventes-debarras@ville.repentigny.qc.ca ;
- Par téléphone au 450 470-3484 (il s'agit d'une boîte vocale programmée afin de recevoir vos informations).

Dans votre communication à la Ville, précisez votre nom, adresse, numéro de téléphone et le ou les jours de votre vente-débarras.

Veuillez noter que seule votre adresse civique figurera sur la liste diffusée et qu'en raison du fort volume de messages, vous n'aurez pas de retour d'appel confirmant votre ajout à la carte/liste.

Règlements

Afin d'assurer la sécurité des citoyens et le bon déroulement de cette activité, le Service de police et les inspecteurs municipaux patrouilleront sur le territoire lors de l'activité :

- Les ventes doivent être effectuées uniquement sur le terrain de l'occupant dans les cours avant et latérales ;
- Les autres journées de l'année, il est strictement interdit d'effectuer une vente de garage ;
- Les enseignes autorisées doivent être enlevées dès la fin de chaque période autorisée ;
- Les comptoirs ou aménagements de vente ne doivent pas nuire à la circulation des véhicules sur le terrain et ne doivent pas être situés à l'intérieur de l'emprise publique.

Pour accéder à la liste complète des renseignements concernant la sécurité de biens d'occasion, consultez la page santecanada.gc.ca/ventesdegarage.

Protection du voisinage Repentigny

1 300 élèves sensibilisés à la sécurité par le théâtre

Pour une 22^e année, le programme Protection du voisinage Repentigny, en collaboration avec les Services de police et de prévention et lutte contre les incendies, a présenté une pièce de théâtre traitant de sécurité et de prévention aux élèves de 4^e, 5^e et 6^e année de plusieurs écoles primaires du territoire.

La pièce, intitulée *Faut qu'on s'en parle*, était jouée par des élèves du programme d'éducation internationale de l'école secondaire Jean-Baptiste Meilleur et abordait plusieurs thèmes actuels, tels que la cyberintimidation, la cybermanipulation, quoi faire lors d'un incendie ou lorsqu'on est seul à la maison, l'intimidation, la rumeur et le taxage.

Cette année, ce sont les élèves de l'Académie Lanaudière et des écoles La Tourterelle, Entramis, Marie-Victorin, Jean-Duceppe, Émile-Nelligan et Louis-Joseph-Huot qui ont eu la chance d'assister à la pièce. Ils étaient par la suite invités à

répondre à un questionnaire qui leur permettait de participer au tirage de plusieurs prix de participation.

Ainsi, 22 d'entre eux ont remporté un cadeau d'une valeur de 50 \$ remis par la Caisse Desjardins Pierre-LeGardeur, alors que 6 autres ont gagné une semaine dans un camp de jour, gracieuseté du Service de police et du Service de prévention et de lutte contre les incendies de la Ville de Repentigny.

Les prix ont été remis lors de la représentation publique de la pièce le 3 avril dernier.

Merci aux comédiens ainsi qu'à tous les participants!

En plus du théâtre de la prévention, le programme Protection du voisinage Repentigny offre une variété de services gratuits, notamment la surveillance de quartier qui consiste à aviser les membres, par courriel, des activités suspectes ayant cours dans leur secteur.



Verglas

Une vaste opération de solidarité

La tempête de verglas du 8 avril dernier et les mauvaises conditions météorologiques ont privé d'électricité des milliers de citoyennes et de citoyens, et certains mêmes pour plus de 48 heures. Pour accompagner et accommoder sa population touchée par les pannes et réduire les impacts des dommages causés par la pluie, la Ville de Repentigny a mis en place plusieurs mesures.



Cette situation exceptionnelle a donné l'occasion d'observer le grand dévouement et l'importante mobilisation de la communauté, des employés de la Ville et de ses précieux partenaires afin de venir en aide aux Repentignois et aux Repentignaises. D'ailleurs, plusieurs d'entre eux qui étaient aussi sinistrés, ont malgré tout prêté main-forte et participé à cette vaste opération de solidarité. Plusieurs citoyens ont fait preuve d'hospitalité en offrant le gîte à amis et famille. Nous tenons à remercier chaleureusement, toutes et tous, de votre précieuse collaboration! L'entraide était au rendez-vous et cela démontre assurément qu'en nous mobilisant, nous pouvons tous contribuer à former une ville totalement humaine, accueillante et sécuritaire.

◀ Le Service des travaux publics a été déployé sur le territoire afin de ramasser les branches pouvant nuire à la circulation.

Du personnel est venu en aide aux sinistrés au centre d'hébergement d'urgence mis en place au Complexe sportif Gilles-Tremblay. ▶



Mon sac, je l'apporte!

À l'occasion du Jour de la Terre célébré le 22 avril, les Villes de la MRC de L'Assomption, en collaboration avec la MRC, lancent la campagne de sensibilisation « Mon sac, je l'apporte! » et invitent leurs citoyens à privilégier l'utilisation de sacs réutilisables dans tous les commerces qu'ils fréquentent.

Cette initiative s'inscrit dans une volonté collective de lutter contre la pollution et les changements climatiques en réduisant notre consommation de sacs de plastique, qui représentent un important fléau pour notre environnement.

Déclinée en 12 messages, la campagne use d'un ton humoristique et s'inspire de situations du quotidien pour rappeler que les sacs réutilisables sont de précieux alliés à toutes les emplettes, surtout celles qu'on n'a pas prévues, et encourage à toujours en avoir un à portée de main.

Au cours des prochains mois, les citoyens auront l'occasion d'apercevoir les différents messages par le biais des plateformes de la Ville et d'autres outils promotionnels. Au final, Repentigny et ses partenaires espèrent que ces rappels les encourageront à adopter ce simple changement d'habitudes!

Les commerçants, de précieux alliés

Les commerçants qui le souhaitent peuvent prendre part au mouvement en se procurant gratuitement l'autocollant « Fier partenaire de la campagne » à apposer dans leur vitrine ainsi qu'en encourageant leur clientèle à utiliser des sacs réutilisables lorsqu'ils fréquentent leur commerce. Pour se procurer le matériel et pour plus d'informations, les commerçants sont invités à communiquer avec la technicienne en environnement de la MRC de L'Assomption au 450 589-2288.

À l'épicerie, mais également à la pharmacie, au centre commercial, chez le boucher, à la bibliothèque, dans ma voiture : mon sac, je l'apporte!

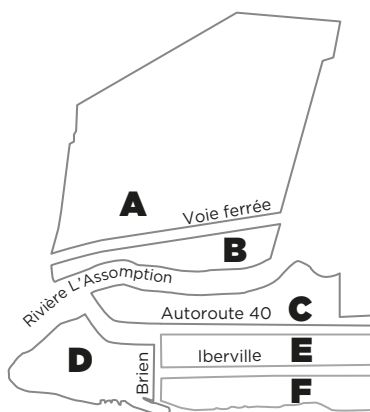


Dates à retenir

Collecte des matières organiques – surplus acceptés

A/B : 30 avril et 21 mai | C/D/E/F : 1^{er} et 22 mai

Juste à temps pour le nettoyage de votre terrain! Ces collectes sont offertes au printemps et à l'automne afin de pallier les périodes où les résidus verts sont produits en plus grande quantité (ex. résidus de jardin, d'empotage et de plate-bande, fleurs, plantes et chaume, etc.) Les surplus sont acceptés en quantité illimitée. Pour connaître les contenants acceptés, référez-vous à l'aide-mémoire présenté au verso de cette page.



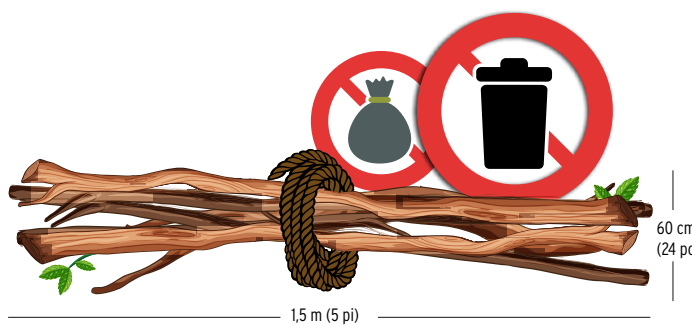
Le 31^e jour des mois de mai, juillet et août, il est strictement interdit d'arroser, que votre numéro soit pair ou impair, et ce, pour l'ensemble du territoire.

À noter que quiconque contrevient au règlement commet une infraction et devient passible d'une amende.

Collecte des branches

A/B : 8 mai | C/D : 6 mai | E/F : 7 mai

Les branches sont acceptées en quantité illimitée et doivent être attachées en ballots respectant les dimensions suivantes :



Le ballot ne doit pas peser plus de 25 kg (55 lb) et le diamètre de chaque branche doit être inférieur à 5 cm (2 po). Les branches disposées dans un sac ou dans tout autre contenant, les racines, les arbustes, les troncs et les souches d'arbres ne seront pas ramassés.

Conférence sur la pelouse écologique

Jeudi 9 mai, 19 h, hôtel de ville

Saviez-vous que la pelouse écologique s'entretient à faible coût et qu'elle vous permet d'épargner beaucoup de temps? Lors de cette conférence, la biologiste et agronome Micheline Lévesque vous présentera les pratiques culturales qui vous permettront d'enrayer les vers blancs et d'entretenir une pelouse verdoyante sans utiliser de pesticides et d'engrais de synthèse. De quoi faire rêver vos voisins!

Gratuit, aucune inscription requise.

Tirage d'un prix de présence sur place.



Journée de distribution de compost et de pousses d'arbre

Samedi 11 mai, 8 h 30 à 15 h, stationnements des écoles Jean-Baptiste-Meilleur et L'Horizon

Beau temps, mauvais temps!

Le compost et les pousses d'arbre seront distribués gratuitement sur présentation d'une preuve de résidence. Pour obtenir votre compost, vous devez apporter vos propres contenants. Il est préférable d'en prévoir plusieurs, puisque les bénévoles ne seront pas autorisés à mettre plus de 15 kg de compost par contenant. Une quantité maximale de 120 l, soit l'équivalent d'une brouette, sera remise par adresse.

Exemples de contenants acceptés :

- Chaudière (ex. 5 gal) ;
- Contenant, boîte ou bac de rangement (ex. type Rubbermaid) ;
- Sac de jute ou de plastique épais.

Attention : les bacs roulants bleus et bruns identifiés à la Ville et les contenants susceptibles de laisser le compost s'échapper seront refusés (ex. sac d'emplettes en plastique mince).

Vos efforts portent leurs fruits! Le compost qui sera distribué gratuitement provient des matières que vous déposez dans votre bac brun depuis l'automne dernier. D'ailleurs, une équipe sera sur place lors de la remise pour répondre à vos questions concernant la collecte des matières organiques, notamment l'implantation de la deuxième phase pour les habitations de neuf logements et plus, les commerces, les industries et les institutions.



!+ Pour connaître toutes les dates des collectes de matières organiques avec surplus acceptés, repérez le bac brun accompagné d'un « + » dans le calendrier des collectes.

Lorsque vous procéderez au nettoyage de votre terrain, pensez à laisser un peu de chaume sur votre pelouse. Cela contribuera à nourrir votre sol avant de faire place à un gazon fort et verdoyant! Pour des trucs et astuces sur comment entretenir une superbe pelouse respectueuse de l'environnement, ne manquez pas la conférence sur la pelouse écologique le 9 mai prochain.

Entrée en vigueur des restrictions d'arrosage

Conformément au règlement 252 concernant l'eau potable, entre le 1^{er} mai et le 1^{er} octobre, l'arrosage des pelouses doit se faire selon l'horaire suivant :

	Numéros civiques pairs		Numéros civiques impairs	
	Arrosage manuel	Système d'irrigation (sous-terrain)	Arrosage manuel	Système d'irrigation (sous-terrain)
Jours pairs	6 h à 8 h 19 h à 20 h	4 h à 6 h		
Jours impairs			6 h à 8 h 19 h à 20 h	4 h à 6 h

Mise à jour des contenants acceptés lors des collectes

Afin de faciliter la gestion des matières résiduelles sur son territoire, la Ville a simplifié et bonifié la liste des contenants acceptés lors des différentes collectes.

Par exemple, lors de la collecte sélective régulière, les citoyens peuvent dorénavant utiliser, en plus du bac bleu remis par la Ville, un bac roulant bleu personnel, pourvu qu'il soit d'un maximum de 360 l et muni d'une prise européenne. Cela répond notamment à la demande de certaines familles de valoriser une plus grande quantité de matières recyclables.

Il en va de même pour la collecte régulière des matières organiques. Les citoyens peuvent maintenant utiliser un bac roulant brun personnel, d'un maximum de 360 l et muni d'une prise européenne, pour y déposer les matières organiques excédentaires, par exemple les surplus de résidus verts.

De plus, une attention particulière est désormais portée à la quantité maximale de matières acceptées lors de la collecte des déchets, soit 360 l ou 4 sacs maximum, et ce, conformément à notre volonté de détourner de l'enfouissement les matières valorisables.

Avec l'arrivée du bac brun, plus aucune raison ne justifie d'excéder la quantité maximale de déchets autorisés par collecte. Rappelons qu'il est interdit de se départir de matières recyclables et de matières organiques (résidus verts et alimentaires) lors de la collecte des déchets lorsque le service est offert.

AIDE-MÉMOIRE Contenants autorisés lors des collectes

RECYCLAGE

Bac fourni par la ville

Bac personnel
Bleu
Prise européenne
Max. 360 l



Lorsque les surplus sont acceptés (quantité illimitée)

Sac de plastique transparent



Boîtes en ballot



Contenant non retournable
Fait de matières recyclables
Max. 25 kg



DÉCHETS (max. 360 l au total)

Bac personnel
Autre que brun ou bleu
Prise européenne
Max. 360 l



Poubelle
Plastique ou métal
Fermée et étanche
Munie de poignées
Max. 100 l / 25 kg



Sac de plastique
Max. 4 sacs



MATIÈRES ORGANIQUES (max. 2 bacs)

Bac fourni par la ville

Bac personnel
Brun
Prise européenne
Max. 360 l



Lorsque les surplus sont acceptés (quantité illimitée)

Bac roulant
Toutes couleurs acceptées
Prise européenne
Max. 360 l
Clairement identifié



Poubelle
Plastique ou métal
Fermée et étanche
Munie de poignées
Max. 100 l / 25 kg
Clairement identifiée



Sac de plastique transparent ou orange
Max. 25 kg



Sac en papier ou certifié compostable
Max. 25 kg



Des questions?

Ligne Info-Environnement : 450 470-3830
ville.repentigny.qc.ca/collectes



Assemblée du conseil municipal

Le conseil municipal de la Ville de Repentigny tient son assemblée régulière le deuxième mardi de chaque mois, à 19 h, à l'hôtel de ville, au 435, boulevard Iberville.

La prochaine assemblée du conseil municipal aura lieu le mardi 14 mai 2019, à 19 h.

Pour connaître l'ordre du jour, composez le 450 470-3141 ou visitez ville.repentigny.qc.ca/conseil.

Pour joindre votre conseiller municipal

	District 1 Josée MAILHOT 450 654-2166 mailhotj@ville.repentigny.qc.ca
	District 2 Georges ROBINSON 450 654-9746 robinsong@ville.repentigny.qc.ca
	District 3 Denyse PELTIER 450 581-5733 peltierd@ville.repentigny.qc.ca
	District 4 Cécile HÉNAULT 450 654-3046 henaultc@ville.repentigny.qc.ca
	District 5 Éric CHARTRE 514 743-9961 chartree@ville.repentigny.qc.ca
	District 6 Sylvain BENOIT 514 602-4793 benois@ville.repentigny.qc.ca
	District 7 Raymond HÉNAULT 450 581-0319 henaultr@ville.repentigny.qc.ca
	District 8 Jennifer ROBILLARD 514 833-5239 robillardj@ville.repentigny.qc.ca
	District 9 Jean LANGLOIS 514 909-0640 langloisj@ville.repentigny.qc.ca
	District 10 Kevin BUTEAU 514 926-9201 buteauk@ville.repentigny.qc.ca
	District 11 Chantal ROUTHIER 514 347-0947 routhierc@ville.repentigny.qc.ca
	District 12 Stéphane MACHABÉE 514 827-8125 machabees@ville.repentigny.qc.ca

Ville de Repentigny

URGENCES Police – Incendies – Ambulance 9-1-1

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX 450 470-3000

ville.repentigny.qc.ca
communication@ville.repentigny.qc.ca
435, boulevard Iberville, Repentigny (QC) J6A 2B6

Centre Laurent-Venne 450 657-4877

Centre récréatif 450 657-8988

Commentaires et requêtes 450 470-3140

Complexe sportif Gilles-Tremblay 450 585-1661

Cour municipale 450 470-3500

Ordre du jour 450 470-3141

Transport - horaires 1 877 492-6111

Travaux publics 450 470-3800

Urbanisme / Permis / Inspections 450 470-3840

Le bulletin municipal *Regard sur Repentigny* est publié neuf fois l'an.

Réalisation et infographie : **Service des communications de la Ville de Repentigny**
Imprimerie Jacques Ross
Postes Canada
36 000 exemplaires

Impression :
Distribution :
Tirage :

